



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.I/MEM.2/5
21 avril 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base
et le développement

Première session

Genève, 6 et 7 avril 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS PLURIANNUELLE
SUR LES PRODUITS DE BASE ET LE DÉVELOPPEMENT
SUR SA PREMIÈRE SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève, les 6 et 7 avril 2009

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT	3
A. Synthèse	3
B. Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives	5
C. Intégration les politiques relatives aux produits de base dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté	7
D. Moyens d'améliorer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux et pour tous les acteurs du secteur des produits de base	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
E. Mesures et soutien à l'intention des pays en développement tributaires des produits de base pour exploiter efficacement les possibilités offertes par le commerce de ces produits en vue d'engager un processus de croissance économique soutenue et pour faire face aux effets préjudiciables des amplitudes des variations des prix de ces produits.....	11
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	14
A. Élection du Bureau.....	14
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	14
C. Adoption du rapport de la réunion	14
<i>Annexe</i>	
Participation	15

Introduction

1. La première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, dont le mandat a été établi en avril 2008 à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, s'est tenue au Palais des Nations à Genève les 6 et 7 avril 2009. M. Guy-Alain Emmanuel Gauze (Côte d'Ivoire) a été élu Président, et M^{me} Andrea Petránková (République tchèque) Vice-Présidente-Rapporteuse. Le Président a chargé M. Elmer Schialer (Pérou) de conduire la séance de l'après-midi du lundi 6 avril et M. Jesus Domingo (Philippines) de conduire la séance du matin du mardi 7 avril. Des représentants de 74 pays membres ont participé à la réunion d'experts (voir annexe).

I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

A. Synthèse

2. Les principaux éléments ci-dessous ont été mis en lumière:

- a) La bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption dans la gestion des recettes par effet d'aubaine;
- b) Problèmes macroéconomiques éventuels, en particulier la tendance à une inflation intérieure accrue et à une revalorisation du taux de change réel – le «syndrome hollandais» bien connu;
- c) Le recul récent des prix en valeur réelle et en valeur absolue, qui avait conduit à une détérioration des termes de l'échange et, de ce fait, à des perspectives de croissance moindre dans les pays en développement;
- d) L'instabilité des prix des produits de base, d'où des revenus incertains et des difficultés en particulier pour les petits producteurs;
- e) Une diversification insuffisante vis-à-vis des produits de base traditionnels, qui avait rendu les pays tributaires de ces produits vulnérables aux chocs dus aux prix;
- f) Des liens insuffisants dans le cadre des chaînes d'approvisionnement;
- g) Des coûts de transport élevés dans les pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires;
- h) Les difficultés d'accès aux marchés financiers – manque de crédit pour les intrants et manque de capitaux pour les investissements – qui, avec des connaissances et des compétences insuffisantes, se traduisaient par une faible productivité, et parfois par une production de faible qualité;
- i) Les obstacles commerciaux (progressivité des droits, obstacles non tarifaires et mesures non tarifaires) dans les pays industrialisés avaient restreint l'accès aux marchés, en particulier pour les produits finis ou semi-finis. Comme les marchés locaux étaient souvent trop modestes pour une production de niveau viable, ces obstacles aux exportations empêchaient dans

une grande mesure les pays tributaires des produits de base de créer de la valeur ajoutée et de s'industrialiser;

j) Les subventions qui faussaient le marché dans les pays développés. Un exemple évident était celui du coton, secteur dans lequel les subventions des pays industrialisés gonflaient l'offre et pesaient sur les prix du marché mondial, privant ainsi les producteurs des pays pauvres d'emplois et de revenus;

k) Un rapport de force déséquilibré dans les négociations, avec souvent de nombreux petits pays producteurs du côté des vendeurs et de grandes entreprises du côté des acheteurs.

3. Les experts ont attiré l'attention sur les fortes fluctuations récentes des prix des produits de base et ont discuté des facteurs clefs à l'origine de l'envolée des prix de ces produits entre 2002 et la mi-2008, puis de l'effondrement de la plupart de ces prix depuis la mi-2008.

Les fondamentaux du marché (c'est-à-dire l'évolution de l'offre et de la demande), en particulier les fluctuations de la demande mondiale liées aux fluctuations de la croissance économique mondiale, combinées à des investissements spéculatifs accrus dans les produits de base (dus à la financiarisation des marchés de ces produits) étaient les facteurs clefs expliquant l'alternance récente de forte expansion et de récession. L'envolée des prix avait été la plus spectaculaire depuis des décennies – de par son ampleur, sa durée et sa portée – mais le tout dernier recul des prix était particulièrement brutal et touchait de très nombreux produits de base.

4. L'instabilité des prix dans le secteur des produits de base soulevait des problèmes importants auxquels il fallait porter attention pour que ce secteur devienne effectivement un important moteur de développement et pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les experts ont engagé la communauté internationale à prendre en compte la vulnérabilité des pays en développement tributaires des produits de base aux fluctuations brutales des prix avec leurs conséquences tant positives que négatives, ainsi qu'aux défis qu'il leur fallait relever pour se développer et bénéficier pleinement de la production et du commerce des produits de base.

5. Dans ce contexte, les experts ont relevé que, après des décennies d'indifférence, il y avait un regain d'intérêt pour la contribution possible des produits de base au développement. La dérégulation, telle que préconisée par le «Consensus de Washington», dans la plupart des pays en développement tributaires des produits de base qui avaient opté pour cette approche avait été décevante. Les résultats, en particulier par les pays les moins avancés (PMA), étaient en deçà des attentes et il n'y avait eu dans ces pays que des progrès économiques limités par rapport à ceux d'autres pays en développement, qui avaient mieux réussi. Les experts ont souligné qu'il fallait donner la priorité au secteur des produits de base pour lutter contre la pauvreté. Référence a été faite, en particulier, aux petits producteurs agricoles, trop souvent marginalisés.

6. Selon les experts, il s'offrait une occasion historique de promouvoir la contribution des produits de base au développement compte tenu des perspectives positives à terme de la demande et de l'intérêt nouveau porté à ces produits au niveau politique y compris une reconnaissance générale de la nécessité d'une surveillance et d'une régulation accrues des marchés pour leur assurer une stabilité plus grande. Dans ce contexte, il a été aussi souligné que, face à la crise économique et financière mondiale, le G-20 avait promis plus d'un billion de dollars pour aider les pays en développement qui pourraient se trouver en difficulté. Il a été

suggéré que certains de ces fonds devraient être utilisés non seulement pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à faire face aux effets immédiats de la crise sur leur budget et leur balance des paiements, mais aussi pour améliorer la résilience, sur le long terme, de leur économie dépendante de ces produits. À ce propos, il a été souhaité que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international aident les banques locales dans les pays en développement à fournir du crédit aux producteurs agricoles, et en particulier à ceux qui sont actuellement en difficulté à cause de la crise financière mondiale.

7. On s'accordait à penser que ni les pouvoirs publics ni le secteur privé ne pouvaient relever à eux seuls les défis considérables dans le secteur des produits de base. Il fallait une coopération au niveau sectoriel réunissant les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Dans le cas des produits de base agricoles, les actions entreprises devraient couvrir les travaux de recherche et la multiplication des semences, les intrants et le crédit, les services de vulgarisation et la transformation pour l'exportation, dans une optique globale.

8. Des renseignements plus complets sur les aspects soulevés durant la réunion sont présentés ci-après pour les différentes questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la réunion.

B. Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives

9. On considérait que plusieurs facteurs avaient contribué à l'instabilité récente des prix des produits de base. La plupart de ces facteurs concernaient l'offre et la demande et affectaient des marchés différents, mais avec d'importants liens. Durant la phase de forte hausse, l'affaiblissement du dollar et les taux de croissance élevés de l'économie mondiale, en particulier ceux de la Chine et d'autres pays émergents, avaient dopé la demande. Du côté de l'offre, la réaction avait tardé à cause du sous-investissement au cours de la période antérieure et des rigidités structurelles, ainsi que du niveau limité des stocks et des capacités disponibles. Cela a induit initialement une hausse des prix du pétrole, qui a fait augmenter à son tour les prix d'autres produits de base. L'intensification des investissements dans le secteur des produits de base (par exemple, dans le cadre de fonds d'investissement sur les marchés à terme sur la base d'indices) ont eux aussi contribué à doper les prix. Les prix du pétrole étant élevés, la demande de biocarburants comme sources d'énergie alternatives a progressé. Cela a gonflé encore les prix des céréales utilisées pour les biocarburants mais aussi ceux des autres céréales, au fur et à mesure que des terres agricoles étaient dévolues à la production de céréales pour les biocarburants.

10. Parmi les facteurs expliquant la chute des prix, il convenait de mentionner:

- a) le ralentissement économique global dû à la crise financière et économique mondiale, et la contraction de la demande des pays développés et des pays en développement en résultant;
- b) de bonnes récoltes dans plusieurs régions;
- c) une accumulation de stocks en excédent pour plusieurs produits; et
- d) le retrait des investisseurs de portefeuille des marchés de produits dérivés fondés sur les produits de base.

11. Les experts ont aussi fait valoir qu'un important facteur de l'instabilité des prix était l'absence de données fiables et rapidement disponibles dans beaucoup de régions de production, avec les asymétries de l'information et les risques de spéculation que cela comportait. On s'accordait à reconnaître que si une spéculation excessive était en partie responsable des

amples variations récentes des prix, il fallait éviter néanmoins toute régulation excessive des marchés car les spéculateurs fournissaient la liquidité requise par les marchés à terme pour les opérations de couverture. On considérait aussi que les marchés à terme devraient être mieux régulés afin de rester un baromètre de prix fiable pour les acteurs des marchés.

12. Bien que les prix aient reculé par rapport à leurs pics récents, il restait dans bien des cas supérieurs de 30 à 50 % à leur niveau d'avant 2007. Les perspectives à court terme pour les prix dépendaient du redressement de l'économie mondiale. Dans le moyen à long terme, on anticipait un rebond des prix de l'énergie, tirés essentiellement par un secteur du transport à nouveau en expansion et par un soutien de la demande par des subventions des prix dans beaucoup de pays en développement. S'il n'était pas attendu que le pétrole s'épuiserait dans un avenir prévisible, on considérait qu'il coûterait probablement plus cher à long terme, puisqu'il serait de plus en plus difficile d'extraire du pétrole brut de manière usuelle du sous-sol et que le monde deviendrait donc davantage tributaire de sources de pétrole plus coûteuses.

13. On s'est inquiété des conséquences préjudiciables du recul des prix sur les nouveaux projets dans le secteur pétrolier et gazier et sur l'abandon de projets dans le secteur minier, y compris plusieurs grands projets d'infrastructure. Cette évolution aurait des effets préjudiciables sur l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'avenir, quand l'économie mondiale se redresserait.

14. La sylviculture et l'industrie du bois étaient des secteurs importants pour les pays développés et les pays en développement, même si les forêts n'étaient pas distribuées de manière égale dans le monde. Dans les pays producteurs de bois tropicaux, un quart des personnes pauvres et 90 % des personnes les plus pauvres – vivant avec moins d'un dollar par jour – dépendaient de la forêt pour leur subsistance, comme filet de sécurité, pour se procurer un revenu monétaire, pour avoir un emploi ou encore à titre de patrimoine.

15. Selon les experts, un milliard de personnes environ, la plupart dans les pays en développement et les PMA, étaient tributaires des produits de la pêche pour assurer leur subsistance, se procurer un revenu à l'étranger ou épargner. Le commerce international des produits de la pêche, évalué à 86 milliards de dollars en 2008, était en progression de 4 % par an environ, tiré essentiellement par une consommation par habitant élevée au Japon, aux États-Unis et dans l'Union européenne. Les participants ont noté que l'aquaculture – surtout en Asie et essentiellement en Chine et au Viet Nam – était en forte progression par rapport à la pêche. La surpêche et l'épuisement des stocks de poissons menaçaient la viabilité du secteur de la pêche, et il y avait là un problème qui méritait l'attention.

16. Les experts étaient d'accord pour penser que – même si les perspectives de redressement des prix des produits de base restaient défavorables dans le court terme compte tenu de la récession économique mondiale – les perspectives sur le long terme étaient positives car le processus d'industrialisation dans les pays émergents continuerait à soutenir la demande mondiale de matières premières pendant quelque temps. Toutefois, le niveau de la demande dépendrait de la vigueur du redressement économique mondial. On a souligné que dans le secteur des produits de base il convenait de suivre une stratégie d'investissements en vue d'une diversification verticale et horizontale.

C. Intégration des politiques relatives aux produits de base dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté

17. Les experts ont étudié les moyens d'intégrer les politiques relatives aux produits de base dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté, y compris dans le cadre des règles commerciales, sur la base d'expériences positives.
18. Les gouvernements devaient intégrer leur politique agricole dans leurs autres politiques sectorielles ainsi que dans les politiques régionales, mais il y avait peu d'exemples d'intégration des politiques réussie. Parmi les exemples, on pouvait citer la mise en place réussie en Malaisie d'une agro-industrie tirée par les exportations et la stratégie innovante de la Chine pour promouvoir des produits agricoles de valeur, tels que les produits de la pêche et les produits alimentaires transformés.
19. Dans les industries extractives, les activités minières dans les pays en développement étaient trop souvent connotées de manière négative en raison du rapport de force inégal entre grandes sociétés minières et communautés locales tel que perçu, et de la prétendue «malédiction» des ressources (c'est-à-dire conflits internes, corruption et instabilité macroéconomique, constituant le «syndrome hollandais») associée aux importantes recettes procurées par les industries extractives.
20. Mais selon les experts, certains des problèmes liés aux industries extractives ne concernaient pas uniquement ce secteur. Ils tenaient fondamentalement aux insuffisances systémiques sur le plan de la gouvernance. Les principes de bonne gouvernance devraient s'étendre au-delà de la transparence dans la gestion des recettes, et inclure la gestion des coûts et des gains sociaux et environnementaux liés aux industries extractives.
21. Selon les experts, dans les pays en développement le secteur minier pouvait être pérenne et contribuer aussi au développement économique s'il était compétitif. Ceux qui possédaient des ressources parmi ces pays pouvaient tirer parti de leur avantage comparatif, à savoir leurs ressources naturelles, et privilégier davantage les activités «connexes» – des industries locales pour approvisionner le secteur minier – et la fourniture de services aux acteurs du secteur. Le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud ont été cités comme exemples de pays où des activités connexes ont été développées autour de l'industrie minière, sans que ces pays se soient engagés dans de vastes activités de transformation pour lesquelles leur avantage comparatif était réduit.
22. On estimait que les pays en développement tributaires des produits de base pourraient faire fond sur les dépenses locales induites par l'investissement et les activités minières pour développer un marché intérieur, la population et les entreprises locales fournissant au secteur minier toute une gamme de produits et de services de sous-traitance. Ces activités dites «connexes» pouvaient aussi être engagées par de nouvelles entreprises qui profiteraient des infrastructures mises en place grâce aux activités minières et qui pourraient former des groupements.
23. Toutefois, en raison de la répartition asymétrique des rentes dans la chaîne de valeur de la plupart des produits de base, les pays en développement tributaires de ces produits doivent aussi appliquer des stratégies pour participer davantage non seulement aux marchés des produits de

niche et autres produits spéciaux, mais aussi aux marchés des produits au sommet de la chaîne de valeur, grâce à une diversification verticale. Les rentes tirées des opérations dans le segment supérieur de la chaîne de valeur (c'est-à-dire près du consommateur) étaient plus importantes et moins instables. Cette stratégie devrait être complétée par une diversification horizontale vers des produits à forte valeur dont la demande est élastique par rapport au revenu, conformément à une stratégie de production et de commercialisation cohérente. Il faudrait pour appuyer cette stratégie une assistance technique, en particulier de la CNUCED, afin de développer la capacité de production des pays exportateurs.

1. Possibilités d'action pour les gouvernements

24. Les pays en développement devaient, entre autres défis, arriver à tirer durablement profit de l'exploitation de leurs produits de base, attirer des investissements, répartir équitablement les rentes provenant de l'exploitation des ressources, éviter le développement d'enclaves industrielles, relever les défis macroéconomiques représentés par l'inflation et la revalorisation de la monnaie et lutter contre la recherche délibérée de rentes et la corruption. Les participants ont souligné qu'éthique et commerce n'étaient pas incompatibles, et que puisque l'activité économique n'était pas en contradiction avec l'éthique, quand les investissements étaient encouragés dans les pays en développement il fallait appliquer un code de conduite pour assurer la régulation des marchés.

25. Au niveau national, les pays devraient avoir une marge de manœuvre pour élaborer leurs politiques propres et pour lutter contre les comportements anticoncurrentiels et oligopolistiques. Il était conseillé aux pays en développement tributaires des produits de base de mieux intégrer leurs diverses politiques sectorielles. Et il était attendu de la CNUCED qu'elle aide à élaborer une base d'information en temps réel au niveau international pour aider les pays en développement à mieux supporter les variations intrinsèques des prix des produits de base.

26. Plusieurs possibilités d'action pour des secteurs spécifiques ont été discutées.

2. Industries extractives

27. Les participants estimaient que la réponse aux défis dans le secteur minier dépendait du stade de développement atteint. Par exemple, au stade naissant il faudrait des politiques pour attirer les investissements; à un stade avancé, des politiques pour un scénario prévoyant la fin des activités extractives seraient nécessaires. Plusieurs possibilités d'action ont été proposées selon le stade de développement dans le secteur:

a) *Stade naissant* avec l'arrivée des investissements – système de taxation de la rente créé, fonds d'investissement constitués, fonds de stabilisation des recettes établis, indépendance accordée à la banque centrale pour combattre l'inflation;

b) *Stade de croissance* avec une expansion rapide des activités d'extraction – recettes par effet d'aubaine stérilisées pour empêcher une augmentation rapide de la masse monétaire et de l'inflation, capacité d'absorption intérieure en progression;

c) *Stade de début de maturité* au moment du ralentissement de la production minière – nouvelles sources d'imposition mises en place, épargne intérieure encouragée, diversification sectorielle favorisée;

d) *Stade de fin de maturité* avec le déclin de la production minière – taux de change réels dépréciés, acquisition de compétences et activités économiques de substitution encouragées.

28. Les experts ont envisagé deux modes d'action complémentaires pour parvenir à un développement économique durable sur la base des industries extractives: a) une approche locale, où les pays en développement tributaires des produits de base ne considéraient pas les activités extractives comme le moyen d'entrer dans une industrie intégrée verticalement, mais comme une occasion de développer des activités économiques connexes et d'impliquer les communautés locales dans la gestion des recettes et le développement des compétences techniques et entrepreneuriales; et b) un soutien pour une participation verticale à la chaîne de valeur des industries extractives, avec une vaste stratégie nationale pour développer les entreprises, les moyens de financement, les ressources humaines, la recherche-développement et les infrastructures.

29. Les politiques dans le secteur des industries extractives devaient favoriser la création d'externalités économiques et la mise en place d'infrastructures permettant d'établir des liens efficaces entre ces industries et d'autres secteurs de produits de base, par exemple des routes pour transporter les produits agricoles et la fourniture de l'énergie nécessaire pour les installations de transformation.

3. Agriculture, sylviculture et pêche

30. L'intégration de l'agriculture dans la stratégie de développement et réduction de la pauvreté était très importante puisque quelque 70 % de la population des pays en développement vivaient dans des zones rurales. Cependant, les liens critiques entre agriculture, commerce et politiques budgétaires étaient trop souvent négligés.

31. Pour les pays exportateurs de produits de base, il fallait impérativement transformer leur «réussite à l'exportation» en «réussite sur le plan de la compétitivité» en progressant dans la chaîne de valeur et en réduisant leurs coûts. Pour les pays importateurs nets de produits de base, il était indispensable de développer les exportations de produits non agricoles, de promouvoir les produits agricoles de niche destinés à l'exportation et de privilégier les liens les plus efficaces en termes de réduction de la pauvreté. Comme il est dit plus bas, dans ces pays des stratégies pour parvenir à la sécurité alimentaire et énergétique étaient également critiques.

32. L'agriculture était un secteur économique crucial qui devait bénéficier de conditions de crédit favorables à tous les stades de la chaîne de valeur, mais dans la plupart des pays en développement le crédit allant à l'agriculture était insuffisant surtout à cause des taux d'intérêt élevés mais aussi parce que les banques commerciales étaient réticentes à financer des projets qu'elles jugeaient trop risqués. D'où la nécessité d'un secteur financier compétitif et efficace qui puisse mobiliser l'épargne et en faire bénéficier moyennant un coût peu élevé les secteurs dynamiques de l'économie.

33. Les changements climatiques représentaient eux aussi un défi. On estimait que d'ici à 2080, ils pourraient réduire de 4 % le produit intérieur brut agricole de l'Asie et de 8 % celui de l'Afrique subsaharienne, le potentiel de production agricole de certains pays d'Afrique risquant même d'être réduit de 60 %. Certains de ces processus étaient déjà engagés et le recul des rendements agricoles deviendrait évident au cours des dix à douze années à venir, ce qui laissait très peu de temps pour s'y ajuster. Il fallait développer une agriculture à l'épreuve des changements climatiques en recourant à de meilleures technologies, par exemple pour la gestion de l'eau, afin de rendre l'agriculture plus efficiente en général et de compenser le recul des rendements.

34. Parmi les autres possibilités d'action suggérées par les experts dans le secteur de l'agriculture on peut mentionner: a) une diversification horizontale, avec des investissements dans un éventail plus large de produits de base; b) des mécanismes de stabilisation des prix; et c) des outils de gestion des risques, comme un fonds de vulnérabilité ou des instruments financiers fondés sur le marché.

35. Les options proposées pour le secteur du bois dans le court terme impliquaient notamment une réduction des coupes et une diversification des produits et des marchés d'exportation. À long terme, les options pour les exploitants forestiers passaient par des investissements dans la productivité et la viabilité sur le long terme, par exemple: a) la sylviculture; b) une participation accrue aux activités de production en aval; c) l'exploration de nouveaux marchés; d) le développement de nouveaux produits, la certification des forêts et le marché des droits d'émission de carbone; et e) une meilleure gouvernance des chaînes d'approvisionnement (par exemple pour éviter les coupes illégales).

36. Les participants ont noté que les recettes nettes tirées par les pays en développement, en 2006, des exportations de produits de la pêche, soit à 24,6 milliards de dollars, étaient largement supérieures aux recettes d'exportation nettes procurées par tout autre produit agricole. Pour consolider ces gains et continuer à promouvoir la croissance et à développer la part de marché, les pays en développement devaient créer un environnement général et mettre en place des infrastructures propres à promouvoir le commerce des produits de la mer, y compris les produits de l'aquaculture. Il leur fallait aussi accroître la valeur ajoutée à terre en: a) offrant les structures et l'environnement général propices aux investissements dans les activités qui créent de la valeur ajoutée; et b) prenant en compte les problèmes de progressivité des droits de douane. Les gouvernements devaient aussi introduire des mesures de bonne gouvernance dans la chaîne de valeur, et porter attention au problème de l'épuisement des ressources halieutiques, en assurant leur protection et leur pérennité.

D. Moyens d'améliorer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux et pour tous les acteurs du secteur des produits de base

37. Les participants ont noté que l'exploitation des ressources naturelles pouvait générer d'importants revenus, qui pouvaient servir à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté. Dans les pays en développement tributaires des produits de base, l'ampleur des revenus ainsi procurés aux pays hôtes et leur caractère soudain et négocié induisaient des risques de corruption ou de mauvaise gestion. Une transparence dans la gestion de ces recettes d'effet d'aubaine était essentielle pour éviter leur utilisation peu judicieuse, afin de renforcer les investissements dans

les autres secteurs de l'économie et d'assurer une croissance et un développement durables dans le moyen à long terme.

38. Selon les experts, l'Initiative de transparence des industries extractives (fondée sur la vérification indépendante des paiements des entreprises et des recettes publiques, eux-mêmes assujettis à un contrôle indépendant des parties prenantes) était un exemple d'application réussie des principes de la transparence et de la responsabilité dans les industries extractives. Cette transparence avait aidé certains pays participants à réduire la déperdition de recettes publiques – dans un cas à hauteur de 1 milliard de dollars par an.

39. L'idée d'un système pour identifier l'origine des minerais et métaux et mettre fin au commerce de produits en provenance de zones de conflit ou aux activités d'exploitation minière impliquant une maltraitance de la main-d'œuvre a également été considérée. Ce mécanisme de chaînes de commercialisation certifiées pour la production minérale avait pour objectif de renforcer la contribution du secteur minier à la stabilité politique et à la viabilité sociale. Il était destiné aussi à améliorer la sécurité des approvisionnements pour l'industrie de transformation, ainsi qu'à promouvoir la responsabilité dans les pays industriels.

E. Mesures et soutien à l'intention des pays en développement tributaires des produits de base pour exploiter efficacement les possibilités offertes par le commerce de ces produits en vue d'engager un processus de croissance économique soutenue et pour faire face aux effets préjudiciables des amples variations des prix de ces produits

1. Mesures générales au niveau international

40. Au niveau international, les participants ont préconisé une coopération et un consensus renforcés face aux problèmes de stabilisation des prix et de régulation des marchés de produits dérivés fondés sur les produits de base (nouvelles options possibles), l'introduction d'accords régissant l'offre et la demande et un examen international des structures de marché.

41. Il était plus nécessaire que jamais que la question des politiques relatives aux produits de base soit prise en compte dans les règles du système commercial international. À cet égard, on estimait que la CNUCED devrait renforcer les contacts et les domaines de coopération avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) compte tenu du rôle de celle-ci dans la réglementation du système commercial multilatéral. Selon les experts, l'OMC devrait s'acquitter de son rôle en offrant aux pays en développement un plus large accès aux marchés des pays développés. On a exprimé l'espoir que certains des problèmes actuels d'accès aux marchés pour les exportations de produits finis et semi-finis des pays en développement tributaires des produits de base – y compris la progressivité des droits – seraient réglés dans le cadre des négociations commerciales du Cycle de Doha qui étaient en cours. Dans cet esprit, une conclusion rapide et positive de ce cycle a été souhaitée.

42. Il a été relevé dans ce contexte que, s'il était certes important pour les pays développés et pour les pays en développement de respecter les principes de réciprocité et de responsabilité partagée dans les négociations commerciales multilatérales pour arriver à un système commercial international plus équitable, un traitement spécial et différencié était nécessaire, compte tenu des stades de développement différents de bon nombre de pays en développement

tributaires des produits de base. Il a été donc recommandé de moduler le calendrier d'ouverture des marchés. Il a été également proposé un programme de coopération pour les transferts de technologies, afin d'améliorer la compétitivité et la productivité des pays en développement.

43. Diverses idées ont été présentées sur les moyens de rendre les pays producteurs à faible revenu moins vulnérables aux amples variations des prix des produits de base et de permettre aux pays en développement de mieux tirer parti de ces produits comme moteur de développement économique. Les participants ont longuement insisté sur la nécessité de mécanismes pour stabiliser les prix des produits de base dans l'intérêt autant des producteurs que des pays producteurs. Les experts ont fait valoir que la production et le commerce des produits de base tout au long des chaînes de produits devraient être plus rigoureusement réglementés. Au niveau international, il était souhaité une réglementation «intelligente» passant d'abord par des institutions au niveau mondial, dont l'action se diffuserait ensuite jusqu'au niveau national.

44. Dans le secteur du bois, les options possibles au niveau mondial incluaient de nouveaux mécanismes par exemple pour la bioénergie – en utilisant le bois comme une ressource renouvelable – et une initiative pour une «nouvelle donne verte» mettant en jeu les questions concernant la durabilité, l'architecture et la construction «vertes», la certification, l'atténuation des effets des changements climatiques et la création de quelque 10 millions d'«emplois verts» (selon des estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

45. La CNUCED devait faire plus pour renforcer le secteur des produits de base dans les pays en développement qui en étaient tributaires et prendre en compte les expériences positives, en particulier dans la conjoncture économique actuelle où dans beaucoup de pays en développement les secteurs en question avaient été paralysés par la crise financière mondiale. Les participants ont estimé en général que la CNUCED devrait entreprendre un examen complet de toutes les activités actuelles d'assistance multilatérale et bilatérale en faveur des pays en développement tributaires des produits de base afin de cerner les difficultés et les problèmes prioritaires qui, une fois surmontés, leur permettraient de mieux mettre à profit les opportunités qu'offrait le commerce international des produits de base et de mieux supporter les effets du cycle de prix actuel. Le secrétariat de la CNUCED a fait valoir qu'il serait utile dans ce contexte d'évaluer sa contribution à la création de valeur ajoutée sur la base des 10 domaines d'action indiqués dans l'Accord d'Accra.

2. Minerais et métaux

46. Au niveau international, il était estimé que le Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable pourrait aider les pays en développement tributaires des produits de base à mettre à profit leur expérience mutuelle et à avoir accès au savoir-faire et à l'assistance des pays plus avancés.

47. Au niveau régional, la Vision pour l'industrie minière en Afrique adoptée par l'Union africaine énonçait certains principes directeurs pour aider les pays membres à relever les défis qu'impliquaient: a) les investissements durables dans l'industrie minière; b) la répartition équilibrée des charges et des gains entre les générations; c) la répartition des ressources entre entités nationales et sous-nationales; et d) la gestion macroéconomiques des chocs liés aux recettes. La Vision fournissait des réponses adaptées à la position de chaque pays dans le cycle de l'industrie minière (activité nouvelle ou industrie parvenue à maturité).

3. Sécurité énergétique

48. Il a été noté que les mesures les plus raisonnables pour assurer la sécurité énergétique des pays en développement importateurs nets de combustibles consisteraient: a) à réduire le coût des combustibles; et b) à se tourner vers d'autres sources d'énergie, comme les biocarburants tirés de cultures locales (par exemple, huile de palme et jatropha) qui ne faisaient pas concurrence aux cultures vivrières. À cet égard, l'Initiative PetroCaribe, qui permettait aux pays de la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale d'acheter du pétrole à des conditions spéciales à la République bolivarienne du Venezuela, était jugée extrêmement utile pour renforcer la sécurité énergétique des pays qui en bénéficiaient. Selon ce mécanisme, les pays participants pouvaient se procurer du pétrole au prix courant du marché et n'acquittaient immédiatement qu'une fraction de la facture, le reste étant converti en prêt à faible intérêt et à long terme. Il y avait une relation directe entre la proportion de la facture qui pouvait être convertie en prêt à long terme à des conditions de faveur et le prix du pétrole: plus le prix était élevé, plus la proportion en question était forte. Le pays acheteur de pétrole brut pouvait aussi s'acquitter de sa dette en fournissant des biens ou des services. Selon les experts, ce mécanisme efficace présentait de réels avantages et démontrait qu'une solidarité et une complémentarité Sud-Sud étaient possibles sans conditionnalité. Des initiatives semblables aux niveaux régional et sous-régional mériteraient donc d'être encouragées. Toutefois, il a été souligné que l'idée de l'Initiative PetroCaribe ne pouvait pas être reprise ailleurs sans tenir compte du cadre politique régional dans lequel de tels mécanismes pouvaient être viables.

4. Sécurité alimentaire

49. La situation actuelle des marchés et les perspectives à moyen et à long terme concernant les prix des denrées alimentaires laissaient penser que compte tenu de leur fragilité économique les pays en développement à faible revenu et ayant un déficit vivrier avaient besoin d'un soutien technique et financier accru de la communauté internationale. Il était important bien entendu de lutter contre le protectionnisme, mais le problème de la sécurité alimentaire méritait lui aussi une grande attention. Vu l'importance de certaines cultures vivrières pour les pays du Sud, il fallait que les marchés de ces pays soient préservés de la concurrence internationale. Cette préoccupation des pays du Sud pouvait être prise en compte à travers les dispositions pour les produits spéciaux et le mécanisme de sauvegarde spécial en cours de négociation dans le cadre du Cycle de Doha. Et il fallait prêter aussi une attention particulière aux conséquences, au niveau local, des accords de partenariat économique.

50. En ce qui concerne l'Équipe spéciale de haut niveau de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et son Cadre d'action global énonçant des objectifs immédiats et à plus long terme pour les différents organismes agissant en coordination, les experts ont fait valoir que comme la CNUCED n'était pas une organisation d'aide humanitaire il ne fallait pas qu'elle limite son action à la crise immédiate, mais qu'elle offre des solutions et une aide pour la formation. À cet égard, la CNUCED pourrait mettre à profit l'expérience et le savoir-faire des pays qui avaient obtenu des réussites pour l'agriculture dans les zones arides, la lutte contre la déforestation et les technologies d'irrigation, expériences dont d'autres États membres pourraient profiter. Les pays concernés et la CNUCED pourraient donc organiser ensemble des ateliers de formation et d'autres activités de renforcement des capacités, afin de promouvoir une «révolution verte» dans les pays en développement ayant un déficit vivrier.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Élection du Bureau (Point 1 de l'ordre du jour)

51. À sa séance d'ouverture, le 6 avril 2009, la réunion d'experts pluriannuelle a élu M. Guy-Alain Emmanuel Gauze (Côte d'Ivoire) Président et M^{me} Andrea Petránková (République tchèque) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (Point 2 de l'ordre du jour)

52. À sa séance d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/1. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives.
4. Examen d'expériences positives et des moyens a) d'intégrer les politiques relatives aux produits de base dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté, et b) d'améliorer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux et pour tous les acteurs du secteur des produits de base.
5. Analyse et définition des mesures et du soutien dont ont besoin a) les pays en développement dépendant des produits de base pour exploiter efficacement les possibilités offertes par l'actuel niveau élevé des prix de ces produits en vue d'engager un processus de croissance économique soutenue, et b) les pays en développement importateurs de produits de base, en particulier les pays les moins avancés, pour faire face aux effets préjudiciables des amples variations des prix de ces produits.
6. Adoption du rapport de la réunion.

C. Adoption du rapport de la réunion (Point 6 de l'ordre du jour)

53. À sa séance de clôture, la réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la réunion après la conclusion de celle-ci.

ANNEXE

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud	Kazakhstan
Algérie	Kenya
Allemagne	Kirghizistan
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Mali
Argentine	Maroc
Arménie	Maurice
Bangladesh	Mexique
Bélarus	Myanmar
Belgique	Népal
Bénin	Nigéria
Bolivie	Oman
Brésil	Ouganda
Bulgarie	Ouzbékistan
Burundi	Pérou
Cameroun	Philippines
Chili	Qatar
Chine	République arabe syrienne
Côte d'Ivoire	République démocratique du Congo
Cuba	République dominicaine
Danemark	République islamique d'Iran
Djibouti	République tchèque
Émirats arabes unis	République-Unie de Tanzanie
Équateur	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Espagne	Saint-Siège
États-Unis d'Amérique	Sénégal
Fédération de Russie	Slovénie
Finlande	Soudan
France	Suède
Ghana	Suisse
Guinée	Thaïlande
Haïti	Vanuatu
Honduras	Venezuela (République bolivarienne du)
Inde	Viet Nam
Indonésie	Yémen
Israël	Zimbabwe
Jamaïque	
Jordanie	

* La liste des participants est publiée sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.1.

2. L'observateur ci-après était représenté à la réunion:

Palestine

3. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées à la réunion:

Communauté européenne
Fonds commun pour les produits de base
Groupe d'étude international du jute
Groupe d'étude international du plomb et du zinc
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Organisation des pays exportateurs de pétrole
Organisation interafricaine du café
Union africaine

4. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la réunion:

Commission économique pour l'Afrique
Programme des Nations Unies pour le développement

5. Les institutions spécialisées et organisations affiliées ci-après étaient également représentées à la réunion:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation mondiale du commerce

6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:

Catégorie générale

BPW International
Confédération internationale des syndicats
Ingénieurs du monde
Third World Network (TWN)

7. Les représentants des milieux intellectuels et universitaires et du secteur privé ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M. James Bule MP, Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme, Vanuatu

M. Ali Mchumo, Directeur général, Fonds commun pour les produits de base

M. David Fyfe, chef de la Division de l'industrie pétrolière et des marchés, Agence internationale de l'énergie, Paris

M. Tuna Oez, Vice-Président exécutif, African Gas Trading and Services SA, Suisse

M. Gati Saadi Al-Jebouri, Directeur général, Litasco SA, Suisse

- M. Daniel Jaeggi, Vice-Président et chef du groupe Trading, Mercuria Energy Trading SA, Suisse
- M. Per Storm, Directeur général, Raw Materials Group, Suède
- M. Curtis Stewart, chef de la Division économie et environnement, Groupe d'étude international du plomb et du zinc, Lisbonne
- M. Christopher L. Gilbert, professeur au Département d'économie, Université de Trente, Italie
- M. Kaison Chang, économiste principal, FAO
- M. John Baffes, Development Prospects Group, Banque mondiale
- M. William Emerson, fonctionnaire principal (données sur les pêches), FAO
- M. Christopher Prins, chef de la Section du bois, CEE/FAO
- M. André Bourassa, Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable
- M. Antonio Pedro, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU
- M. Chris Stevens, IEDG Director of Programmes, Overseas Development Institute, Royaume-Uni
- M^{me} Gretchen Stanton, Conseillère principale, OMC
- M^{me} Machiko Nissanke, professeur à l'École d'études orientales et africaines, Université de Londres, Royaume-Uni
- M. Jonas Moberg, chef du secrétariat de l'Initiative de transparence des industries extractives, Oslo
- M. Jean-François Casanova, Directeur général, Strategic Risk Management, France
- M. Randall Purcell, secrétariat de l'Équipe spéciale interinstitutions de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire
- M. John Gagain, Directeur chargé des études mondiales, Fundación Global y Desarrollo, République dominicaine
- M. Thierno Tall, Directeur du Fonds africain biocarburants et énergies renouvelables, Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
